EDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR JEAN-LÉONCE DUPONT



«Jean-Léonce DUPONT - Enseignement supérieur : « Une belle promesse mais les moyens ne sont pas au rendez-vous ! »»

09/05/2016

Jean-Léonce DUPONT - Enseignement supérieur : « Une belle promesse mais les moyens ne sont pas au rendez-vous ! »

Jean-Léonce Dupont, sénateur du Calvados, est intervenu ce jour à l'occasion du débat sur la Stratégie nationale de l'Enseignement supérieur -STRANES-. Pour le sénateur et pour le groupe UDI-UC, si se doter d'une stratégie nationale en la matière est bienvenu, « l'inquiétude est au rendez-vous quant à la capacité du Gouvernement à la mettre en œuvre ». Quels moyens, quels délais.... Pour Jean-Léonce Dupont, « le flou qui règne autour de ce projet conduit au doute ».

« Les mesures envers les étudiants se multiplient ces dernières semaines » note Jean-Léonce Dupont. « L'heure est aux emplettes électorales, avec achat de paix politico-sociale ». Pourtant, le vrai enjeu pour l'avenir n'est pas là. Pour le sénateur, « il réside dans la qualité des parcours étudiants que nous sommes capables de garantir au plus grand nombre des bacheliers

».

La valeur d'un diplôme et son utilité professionnelle sont liées à sa « relative » rareté : « cela suppose que l'on assure la réussite en licence, puis en master pour ceux qui s'y engagent ». Concernant les Masters, « le décret à paraître pour sécuriser la rentrée 2016 est déjà constesté ». Quant à la licence, Jean-Léonce Dupont rappelle que le Gouvernement a rejeté la proposition de la STRANES de soumettre les demandes d'inscription en licence des bacheliers professionnels et technologiques à l'avis d'un conseil d'orientation. « En clair, il était proposé de vérifier les prérequis, voire de limiter ensuite les redoublements. L'un des motifs d'échec en licence est l'inadaptation entre la formation initiale et la filière choisie. Instaurer une forme de sélection ce n'est pas exclure mais intégrer ».

Concernant les établissements et la question de leur autonomie ainsi que leur capacité à mettre en œuvre la STRANES, le sénateur considère que « c'est une lourde erreur que ces établissements ne soient pas à part entière un levier de la stratégie gouvernementale. Par leur localisation, ils sont à même de démultiplier les énergies et de donner l'impulsion nécessaire pour le développement économique de tous les territoires ».

Quant au modèle d'allocations et de répartition des moyens, Jean-Léonce Dupont regrette que le Gouvernement ne crée « aucune dynamique positive et vertueuse au sein des établissements puisque le critère de la performance semble écarté ».

Pour Jean-Léonce Dupont, la STRANES ressemble à une belle promesse, mais « la réalité de la « boite à outils » est d'une grande faiblesse. Depuis 2012, dans une triste et inquiétante répétition, ce Gouvernement rêve à crédit notre pays, ici ses universités et ses étudiants. Ce n'est pas cela un Etat stratège ».

« Faire de l'orientation active inscrite dans la loi, un vrai outil d'aide à l'orientation pouvant aller jusqu'à poser un interdit ou imposer des préalables serait en fait la seule démarche réellement démocratique », conclut le sénateur.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS 01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr

Internet : www.udi-uc-senat.fr Twitter : <u>@UC Senat</u> Facebook : <u>SenateursUDIUC</u>